

PROFIL DE POSTE

Référent handicap (H/F)

Libellé de la fiche métier de rattachement : Chargé.e du développement des ressources humaines

Code métier: 45F40

DIRECTION/SITE : Direction des Ressources Humaines/Administration Centrale

POLE : Pôle Qualité de Vie au Travail

SECTEUR : Handicap et Maintien dans l'Emploi

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH): 10220

Grade : Catégorie B

Profils métiers envisageables : Tout agent sensibilisé à la thématique du handicap

Quotité de travail : 100% – décompte jours (39h)

Horaires et jours travaillés : lundi au vendredi, horaires en fonction des nécessités de service (amplitude 8h-18h)

Responsable(s) hiérarchique(s) : Directeur des Ressources Humaines ; Directeur Adjoint des Ressources Humaines ; Responsable du Pôle Qualité de Vie au Travail (QVT)

Liaisons fonctionnelles fréquentes : Agents, DRH (*notamment retour à l'emploi, protection sociale*), Cellule de prévention des risques professionnels, Service de Santé au Travail (*médecins et psychologue du travail*), Directions de site et fonctionnelles (*achats, finances notamment*), Commission de Retour à l'Emploi, FIPHFP, fournisseurs extérieurs divers, réseau référents handicap, Commission mobilité inter fonctions publiques...

PRESENTATION DU SECTEUR / POLE ET ELEMENTS DE CONTEXTE

La loi de transformation de la fonction publique du 06/08/2019 commande à tous les employeurs publics de nommer un référent handicap auprès des professionnels qu'ils emploient. Le CHU de Clermont-Ferrand a fait le choix de cette nomination depuis le 14/02/2011.

Ce dernier est intégré au pôle Qualité de Vie au Travail de la Direction des Ressources Humaines depuis janvier 2020 et travaille en étroite collaboration avec la cellule de prévention des risques professionnels, le secteur en charge du maintien et retour à l'emploi ainsi qu'avec le service de santé au travail. Il est également amené à collaborer avec le secteur formation / mobilité et le service communication.

Un budget dédié et une collaboration efficace avec la cellule de prévention des risques professionnels ont permis de développer des actions concrètes, axées sur le risque physique, au sein de l'établissement.

Le projet du pôle Qualité de Vie au Travail, se veut pragmatique et réaliste, dans les outils et actions mis en œuvre. Le référent handicap prend part au fonctionnement et aux enjeux RH de l'établissement notamment l'attractivité, la fidélisation, le maintien dans l'emploi et la prévention de l'absentéisme.

DEFINITION DU POSTE

Au sein de la DRH, et particulièrement du pôle QVT, le référent handicap est la personne ressource dans la mise en œuvre, la coordination et le suivi, de la politique handicap. Il est le référent de l'établissement dans le cadre de la mise en place de la politique handicap. Il est responsable de la rédaction de la convention FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées pour la Fonction Publique) et assure le suivi de la mise en œuvre du conventionnement, y compris sa gestion administrative.

Il accompagne les agents en situation de handicap dont il est l'interlocuteur privilégié. Il conseille l'établissement dans son domaine de compétences et entretient des liens étroits et fonctionnels avec les partenaires extérieurs sur le sujet (*HandiPacte, FIPHFP, CFAS, MDPH...*) y compris dans le cadre de la convention de mobilité inter-fonctions publiques conclue par l'établissement.

ACTIVITES PRINCIPALES :

↔ **Finalité :** être un appui stratégique du CHU et mise en œuvre opérationnelle de projets/actions pour valoriser la politique handicap de l'établissement et contribuer à accueillir et accompagner les agents concernés (*en complément / lien avec le rôle et missions du service de santé au travail et de la cellule de prévention des risques professionnels*)

- Coordonner et suivre le projet de conventionnement FIPHFP de manière opérationnelle en le déclinant au travers de plans d'actions, en mettant en place des indicateurs de suivi (*bilans annuels, tableaux de bord, fiches individuelles, demandes de co-financement...*) – en lien avec le projet social de l'établissement en cours de réécriture ;
- Conseiller pour la structuration et la réalisation d'une politique effective en matière de handicap dans l'établissement (*en lien avec le secteur achats, les services techniques notamment*) et apporter une expertise interne sur le sujet ;
- Assurer l'accompagnement personnalisé et le suivi individuel d'agents en situation de handicap ou de restrictions d'aptitude, y compris dans la recherche en lien avec l'agent concerné et les personnes ressources (*cadres, ergonomes, médecin ou psychologue du travail notamment*) des solutions de compensation adaptées et raisonnables et s'assurer de leur bonne mise en œuvre ;
- Mobiliser les acteurs internes et développer des partenariats avec des acteurs externes et travailler en réseau, dans le cadre d'une dynamique pluridisciplinaire ;
- Participation en tant qu'expert à toute commission du CHU gravitant autour de la prévention et réduction du handicap au travail (*notamment à la Commission de Retour à l'Emploi*) ;
- Suivre administrativement les BOE, réaliser la déclaration annuelle, être l'interlocuteur du FIPHFP, constituer et suivre des dossiers d'aide au financement, etc. ;
- Assurer ou aider à la mise en place d'actions de formation, communication et sensibilisation auprès des personnels en interne et participer à différents forum ou manifestation extérieurs en représentant l'établissement (*ex : forum Handisup, etc.*) ;
- Informer les agents (*ex : aide à la demande de RQTH*) et plus généralement l'ensemble de l'établissement en matière de handicap (*ex : rôle de la MDPH, aides du FIPHFP pour qu'elles soient mieux connues et utilisées, etc.*).

ACTIVITES SECONDAIRES :

- Commandes de matériels adaptés (*en lien avec la Direction des Achats et des Logistiques et/ou des fournisseurs extérieurs*), et liquidations de factures associées.
- Collaborer avec les référents retour/maintien dans l'emploi et RPS dans l'accompagnement de situations spécifiques ;
- Réalisation de requêtes métier dans le domaine de compétences (formation pouvant être assurée)
- Suppléer le référent retour/maintien dans l'emploi lors de ses absences pour la continuité du secteur
- Etre une ressource complémentaire d'analyse et de conseil pour le pôle QVT, la DRH et plus généralement la direction de l'établissement voire auprès des référents handicap des établissements membres du GHT Territoires d'Auvergne ;

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

COMPETENCES REQUISES

- Connaitre de manière avancée la réglementation en matière de handicap en général, et dans la fonction publique hospitalière en particulier ;
- Conduire des entretiens individuels et/ou collectifs, conseiller et orienter les agents en situation de handicap ;
- Planifier, organiser et animer des réunions / manifestations dans le cadre de la mise en œuvre des actions du conventionnement ;
- Connaitre des outils pratiques et les interlocuteurs clés en matière de handicap (*internes et externes*) ;
- Fédérer des collectifs de travail pour la co-construction d'actions partagées en matière de handicap ;
- Maîtriser les outils de bureautique (*Word, Excel, et PowerPoint notamment*), les technologies et usages de l'information et de la communication et les logiciels métiers associés (*MRH – BO – GEF – OnBase notamment*)
- Mettre en forme ses observations, ses courriers, rédiger des rapports et contribuer à la mise en place et au suivi de projets de prévention et d'amélioration des conditions de travail ;

- Rendre compte régulièrement des travaux confiés notamment auprès de son responsable hiérarchique et être en mesure de les expliquer si nécessaire (*notamment devant un public divers*) ;
- Avoir des notions du statut de la fonction publique et notamment la réglementation en matière de maintien dans l'emploi et de maladie (*serait un plus*).

SAVOIR-FAIRE / SAVOIR-ETRE

- Capacité à travailler en équipe et à relayer les informations dans le respect des pratiques professionnelles de chacun ;
- Discrétion, diplomatie, savoir-être ;
- Ordre, rigueur et méthode ;
- Patience, pédagogie et fermeté ;
- Sens de l'écoute, d'analyse et de discernement, savoir rendre compte ;
- Autonomie, créativité, dynamisme et réactivité ;
- Connaissance du secteur hospitalier et de la fonction publique en général ;
- Convictions de prévention et d'inclusion, impartialité / respect des règles déontologiques de la fonction RH et référent handicap avec capacités d'adaptation de son positionnement aux attentes de son environnement.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Niveau BTS, Licence

Expérience professionnelle nécessaire significative dans la conduite de projets / sensibilité au domaine d'activité

DU référent handicap serait un plus

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Milieu hospitalier / Positionnement à la DRH / Etablissement multi-sites (*Gabriel Montpied, Estaing, Louise Michel*) : déplacements à prévoir / Déplacements locaux, régionaux voire nationaux à prévoir